

Réflexion autour d'une recherche appliquée : l'école n° 2 du rang Saint-Jacques renaîtra-t-elle de ses cendres ?

A reflexion on applied research : will the n° 2 school of the *rang* Saint-Jacques rise from its ashes ?

Christine Bricault, Martine Roberge and Geneviève Saint-Jacques-Thériault

Volume 4, 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/201761ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/201761ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print)

1916-7350 (digital)

[Explore this journal](#)

Article abstract

This article reflects on the ethnological steps within fieldwork conducted during the 2003 winter semester at Université Laval, in the context of the course *Pratiques ethnologiques*. Following the mandate proposed by the Comité de sauvegarde de l'école n° 2 du rang Saint-Jacques [Committee to Protect School no. 2 of rang Saint-Jacques], three students conducted ethnohistorical inquiries whose goal was to help to structure an evaluation project. The school, situated on Saint-Jacques Boulevard in the suburbs of Quebec City, is the last école de rang in the city still in its original location. In April 2002, the school was seriously damaged by fire. The article presents the steps to completing the project (from the preparation of the research evaluation to the presentation of the synthesis report to the mandating committee) while paying attention to different actions and political steps taken by the mandating committee in the pursuit of its objective. The problems of conservation and diffusion of the patrimonial culture are woven with a reflection on the roles and commitments of the ethnologist to the society or community, as well as to those who entrust them with a research mandate.

Cite this article

Bricault, C., Roberge, M. & Saint-Jacques-Thériault, G. (2006). Réflexion autour d'une recherche appliquée : l'école n° 2 du rang Saint-Jacques renaîtra-t-elle de ses cendres ? *Rabaska*, 4, 39–55. <https://doi.org/10.7202/201761ar>

Terrains

Réflexion autour d'une recherche appliquée : l'école n° 2 du rang Saint-Jacques renaîtra-t-elle de ses cendres?¹

CHRISTINE BRICAULT, MARTINE ROBERGE ET
GENEVIÈVE SAINT-JACQUES-THÉRIAULT

Université Laval, Québec

La conservation et la diffusion du patrimoine culturel sont des aspects qui touchent directement l'ethnologue. Celui-ci est appelé à jouer un rôle de premier plan dans les interventions culturelles et dans des recherches à caractère patrimonial. À travers ses programmes d'ethnologie, l'Université Laval contribue depuis longtemps à assurer la relève dans ce domaine en formant une main-d'œuvre qualifiée. Si l'ethnologue possède une solide formation universitaire et professionnelle, qu'en est-il de son rôle et de son engagement dans la société ou dans la communauté, voire vis-à-vis de ceux qui lui confient un mandat de recherche ? Cet article se veut une réflexion sur la démarche de l'ethnologue dans un contexte de recherche appliquée à partir d'une expérience de terrain, réalisée au trimestre d'hiver 2003 à l'Université Laval, dans le cadre du cours *Pratiques ethnologiques*. Ce cours vise à préparer les étudiants à la pratique du métier d'ethnologue et à les sensibiliser à l'importance de cumuler les expériences contractuelles afin de mettre en place un réseau de relations et de contacts pour la pratique professionnelle de l'ethnologie. À la différence d'un stage en milieu de travail, le cours *Pratiques ethnologiques* initie toutes les étapes d'un projet réel, qu'il s'agisse de l'offre de services ou du devis de travail, du calendrier de réalisation et d'un échéancier, de l'établissement d'un budget fictif, de la réalisation de la recherche elle-même et, enfin, de la rédaction d'un rapport-synthèse et des recommandations. Il s'adresse principalement aux étudiants en fin de cheminement d'études du 1^{er} cycle en ethnologie et fait partie d'un bloc de cours pratiques incluant les cours de méthodologie de recherche documentaire, de recherche de terrain et de stage. Il permet ainsi aux étudiants

1. Version remaniée et augmentée de la communication scientifique « Une école qui renaît de ses cendres. L'école n° 2 du rang Saint-Jacques de la ville de Québec », prononcée par Martine Roberge et Christine Bricault, Congrès annuel de l'Association canadienne d'ethnologie et de folklore (ACEF), Winnipeg, Manitoba, 27 mai 2004.

de compléter leur capacité de recherche, leur compréhension de la pratique ethnologique tout en leur donnant l'occasion de faire la synthèse de l'ensemble de leurs connaissances dans la réalisation d'une expérience commune de recherche appliquée. Il s'agit en effet d'une mise en situation réelle de recherche dont seul le budget est fictif. En s'inspirant des modalités de la consultation professionnelle – conjuguées aux conditions du cadre universitaire (contexte d'un cours de 1^{er} cycle de trois crédits qui doit être réalisé à l'intérieur d'un trimestre de quinze semaines) –, un projet unique est retenu et réalisé en équipe. La nature du projet dépend des besoins du moment, des occasions de recherche et bien sûr des contacts du professeur responsable du cours avec les milieux de l'emploi liés au domaine de l'ethnologie. Le projet est différent chaque année, mais pour être retenu, il nécessite une entente de collaboration entre un organisme externe – un client qui sollicite des services – et une équipe d'experts, formée principalement d'étudiants et d'un professeur superviseur².

À l'hiver 2003, le projet retenu portait sur l'école n° 2 du rang Saint-Jacques de la ville de Québec, arrondissement des Rivières. Il a donné lieu à une étude ethnohistorique qui devait soutenir un projet de revalorisation du bâtiment. L'organisme mandataire était le Comité de sauvegarde de l'école n° 2 du rang Saint-Jacques, par l'entremise de son président, Henri-Claude Frédette. L'équipe de recherche était composée de Mélisandre Beauvais, Christine Bricault et Geneviève Saint-Jacques-Thériault, trois étudiantes inscrites au programme de la majeure en ethnologie du Québec à l'Université Laval, qui ont agi à titre de consultantes sous la supervision de Martine Roberge.

Le contexte de la démarche

L'ethnologue est souvent appelé à agir dans des situations d'urgence puisqu'une partie de son expertise est liée à la sauvegarde et à la mise en valeur. Cela est remarquable, encore aujourd'hui, notamment au plan des interventions conséquentes à la recherche appliquée, qui souvent sont initiées à partir des préoccupations et inquiétudes provenant des regroupements de citoyens. C'est dans ce contexte d'urgence que l'université a été sollicitée par le biais d'une demande adressée au département d'Histoire.

2. Voici quelques exemples de projets réalisés dans le cadre du cours *Pratiques ethnologiques* : « Cimetière et communauté des anglicans de Springbrook (Frampton, Québec) », juin 1986, Fonds Jean Simard (F1081), Archives de folklore et d'ethnologie de l'Université Laval (AFEUL) ; « Le patrimoine immatériel des Augustines de l'Hôtel-Dieu-de-Québec », 1997, Fonds Jean Simard (F1081), AFEUL ; « La gare patrimoniale de l'Épiphanie » (projet de revitalisation pour la Corporation de la gare patrimoniale de l'Épiphanie), réalisé par Marc-André Complaisance sous la direction de Jocelyne Mathieu, hiver 2006.



École Saint-Jacques, juin 1960

Source : Collection privée, Jeannine Beaudoin

L'école n° 2 du rang Saint-Jacques est située sur le boulevard Saint-Jacques, en banlieue de la ville de Québec. Elle est la dernière école de rang du territoire de la ville de Québec – ville reconfigurée depuis les fusions municipales en 2002 – qui est toujours à son emplacement de construction d'origine. Cette particularité justifie en partie son intérêt patrimonial. En avril 2002, l'école est fortement endommagée par un incendie. Ayant jusque-là travaillé bénévolement à rassembler des informations sur le bâtiment, Henri-Claude Frédette, président du Comité de sauvegarde, s'adresse à divers organismes, dont l'Université Laval et ses programmes en sciences historiques, pour l'aider à structurer un projet de mise en valeur. En novembre 2002, il fait une demande au département d'Histoire, qui est diffusée par le Bulletin d'information électronique, pour que ce travail puisse être proposé aux étudiants dans le cadre d'un cours ou d'un projet de recherche individualisé. L'énoncé de la demande est apparu conforme aux exigences et aux objectifs du cours *Pratiques ethnologiques* devant être dispensé l'hiver suivant. Comme plusieurs démarches à caractère historique et architectural avaient déjà été entreprises par le Comité de sauvegarde, une intervention de type ethnologique s'avérait opportune et complémentaire. L'équipe a donc orienté son travail vers la reconstitution du mode de vie à l'école de rang et de sa mission éducative, principalement par le recours à des témoins directs de cette activité en accord avec le mandat formulé par le représentant de l'organisme. Il s'agissait de constituer un dossier documentaire sur l'école n° 2 du rang Saint-Jacques comprenant surtout des entrevues ethnologiques auprès d'anciennes institutrices ou d'anciens élèves afin de mieux connaître ce qu'était la vie à l'école.

L'objectif principal était de faire une étude ethnohistorique pour déterminer le potentiel de mise en valeur de cette dernière école de rang de la ville de Québec dans le but de soutenir un projet de faisabilité de restauration du bâtiment. Les objectifs spécifiques, en lien avec la formation des étudiants, étaient les suivants : comprendre un mandat de recherche et soumettre une offre de services ; déterminer une méthodologie de travail, un échéancier et un budget fictif ; rédiger un rapport d'expert qui expose clairement les résultats de la recherche ; dégager des axes thématiques potentiels et formuler des conclusions et des recommandations pour la mise en valeur.

Les étapes de réalisation

Pour réaliser cette recherche ethnohistorique, le travail s'est déroulé en trois étapes parallèles : une recherche documentaire à partir de sources écrites et historiques, une recherche iconographique et des enquêtes orales. La démarche s'est amorcée par une première rencontre auprès de deux membres du Comité de sauvegarde de l'école n° 2 du rang Saint-Jacques le 23 janvier 2003 qui ont d'abord présenté le mandat initial ainsi que leurs attentes. Cette rencontre a également permis de prendre connaissance des différentes démarches réalisées à ce jour, des documents déjà inventoriés et, surtout, de la problématique entourant la mise en valeur de l'école. À la suite de cette rencontre, les étudiantes ont préparé un devis de réalisation, faisant état des différentes étapes du projet et situant leur intervention dans ce dossier, devis qu'elles ont d'ailleurs soumis par la suite au Comité de sauvegarde. Le travail a ensuite été réparti en quatre volets.

Une recherche documentaire exploratoire sur les écoles de rang au Québec a d'abord permis de répertorier les principaux travaux effectués sur le sujet ; de tracer un portrait global de la situation des écoles de rang au Québec ; et enfin, de dégager les thématiques importantes en vue de la préparation d'un questionnaire d'enquête.

En second lieu, une recherche en archives a permis de retracer divers documents tels que des contrats d'engagement d'institutrices, des plans de l'école, des cartes, cadastres et lots, des procès-verbaux de la Commission scolaire, des contrats d'achat de terrain et divers actes notariés. Même si plusieurs de ces documents avaient déjà été répertoriés par le Comité de sauvegarde, les démarches ont été complétées car il est apparu que certains documents pourraient être utilisés pour la mise en valeur, notamment dans le cadre d'une exposition.

Dans un troisième temps, une recherche iconographique dans les archives a complété les quelque 80 documents visuels de l'école n° 2 du rang Saint-Jacques et du terrain environnant, pris à différentes époques et fournis par le Comité de sauvegarde puis, en second lieu, a servi à repérer d'autres

documents visuels sur des écoles de rang en général. Cette recherche iconographique a permis, d'une part, de soutenir la démarche de terrain auprès des institutrices – qui ont notamment commenté les photos – et, d'autre part, de servir de documentation d'appoint pour dégager des pistes de mise en valeur dans une perspective comparative.

Avec le volet ethnologique qui constitue le cœur de l'étude, l'équipe de consultantes étudiantes a produit une volumineuse synthèse, comprenant un rapport de 75 pages et plus de 300 pages d'annexes faisant état des divers volets de recherche, le tout dans les délais proposés à l'organisme mandataire et en tenant compte du calendrier universitaire³. La démarche universitaire a pris fin le 11 juin 2003 par la présentation du rapport-synthèse aux membres du Comité de sauvegarde.

Quelques éléments historiques

L'école de rang a introduit au Québec une forme d'éducation obligatoire qui visait à rejoindre les élèves dans leur milieu de vie respectif. Ces bâtiments sont des témoins importants des efforts de scolarisation du milieu rural. En 1951, on compte encore 5125 écoles de rang au Québec, mais, à la fin des années 1950, elles ferment leur porte une à une⁴. La réforme du système d'éducation amorcée au début des années 1960, la centralisation des services scolaires, l'instauration du transport d'écoliers par autobus et la baisse de natalité sont quelques-uns des facteurs qui ont favorisé la fermeture des écoles de rang. Plusieurs d'entre elles, sans disparaître totalement du paysage québécois, ont été récupérées comme habitation, chalet, hangar, édifices municipaux ou communautaires. Au début des années 1980, un inventaire répertorie plus de 400 municipalités dans lesquelles se trouvent toujours des écoles de rang⁵. Neuf de ces structures sont protégées par la Loi sur les biens culturels, cinq sont classées monuments historiques. D'autres écoles de rang appartiennent à des particuliers qui en conservent le cachet d'autrefois. En tout, une douzaine d'écoles de rang – mais aucune en milieu urbain – sont aujourd'hui mises en valeur et accueillent des visiteurs selon divers concepts d'interprétation⁶.

3. Mélisandre Beauvais, Christine Bricault, Geneviève St-Jacques-Thériault, sous la supervision de Martine Roberge, *L'école n°2 du rang Saint-Jacques : étude ethnohistorique*, Département d'histoire, Université Laval, mai 2003. Fonds Martine Roberge (F1511), Archives de folklore et d'ethnologie de l'Université Laval (AFEUL).

4. Ministère de la Culture et des Communications, *Bilan des interventions synthèses*, [en ligne]. <http://www.mcc.gouv.qc.ca/pamu/themes/synthese/s6810.htm>, consulté à l'hiver 2003.

5. Renée Côté et al., *Le Macro-inventaire du patrimoine québécois*, Québec, Publications du Québec, 1985.

6. Notamment à Authier en Abitibi, à Sainte-Sabine en Montérégie, à Nouvelle en Gaspésie, à Bras d'Apic dans le comté de l'Islet, l'école du rang des Cinq Chicots à Saint-Christophe d'Arthabaska dans les Bois-Francs, et l'école Hyatt à Waterville en Estrie.

L'histoire de l'école n° 2 du rang Saint-Jacques commence en 1848 par la donation d'un terrain aux commissaires d'école de la Paroisse de Saint-Ambroise qui y font construire « une maison d'école à un étage, de pièces sur pièces sur un solage de pierres⁷ ». À peine trois ans plus tard, en 1851, l'école et son ameublement sont complètement détruits par le feu. L'année suivante, une nouvelle école est reconstruite à l'emplacement même de la précédente. En 1895, le site de l'école est agrandi par l'achat d'un terrain adjacent. À ces deux parcelles, un autre terrain s'ajoute en 1915 et la même année, le département de l'Instruction publique soumet un plan pour la construction d'une nouvelle école. Ainsi, en 67 ans à peine, trois écoles sont érigées sur le même site. Le bâtiment conserve sa vocation éducative jusqu'en juin 1962, année où les commissaires d'école décident de le louer à des fins résidentielles. Des locataires s'y succèdent jusqu'en 1970. Puis, l'ancienne école est vendue par soumission à un particulier qui en est toujours le propriétaire. Celui-ci a utilisé l'ancienne école comme entrepôt jusqu'à



**Page publicitaire d'un plan de construction d'école de rang.
L'architecture de l'école n° 2 du rang Saint-Jacques
serait une fusion des plans 3 et 8.**

Source : *L'Enseignement primaire*, 1898.

7. Dépliant du Comité de mise en valeur de l'école n° 2 du rang Saint-Jacques, 2003.

l'incendie du 13 avril 2002 qui l'a détruite en grande partie. Cet événement déplorable constitue l'un des principaux obstacles dans la problématique de mise en valeur du bâtiment.

Les écoles de rang étaient construites selon des plans recommandés par le département d'Instruction publique en fonction des besoins du milieu paroissial. En 1915, l'école du rang Saint-Jacques possède une seule salle de classe au rez-de-chaussée et un appartement, réservé à l'institutrice. Tout au long du XX^e siècle, plusieurs modifications majeures, tant du point de vue de l'architecture que du confort, sont apportées au bâtiment. Malgré l'incendie qui a endommagé la petite école, une étude d'experts en architecture de l'Université Laval a révélé l'intérêt de restaurer le bâtiment pour qu'il retrouve son aspect original. Cette étude, réalisée en 1989, reproduit plusieurs documents dont le plan de construction original, le cadastre du terrain, des procès-verbaux de la Commission scolaire et un relevé architectural. Les travaux ethnologiques s'inscrivent dans la suite logique de cette étude architecturale et visent à retracer, par les témoins directs, le mode de vie et l'aménagement du site.

Le volet ethnologique

La grande particularité de la démarche ethnologique réside dans le rapport étroit qu'elle entretient avec les sources orales. En effet, l'ethnologue accorde une grande importance aux témoins directs des pratiques culturelles. À partir de 1915, une dizaine d'institutrices⁸ se partagent successivement l'unique salle de classe de l'école. Chacune a, à sa charge, l'enseignement de la 1^{ère} à la 6^e ou 7^e année. Lorsqu'on aménage une deuxième salle de classe en 1952, deux institutrices se répartissent le travail d'enseignement, l'une d'entre elles se chargeait de la 1^{ère} à la 3^e année, tandis que la seconde veillait aux classes de la 4^e à la 6^e année. Jusqu'à la fermeture définitive de l'école en 1962, quatre autres institutrices⁹ se succèdent ainsi à la deuxième classe. Dans le cadre du volet ethnologique, six anciennes institutrices, ayant enseigné entre 1948 et 1962, ont été interrogées. Le corpus de données rassemble donc des témoignages qui couvrent une période relativement limitée par rapport aux cent ans de vocation éducative du bâtiment. Par contre, les témoignages retenus sont concentrés sur une période d'une quinzaine d'années, en l'occurrence la dernière partie de vie du bâtiment, ce qui définit un échantillon

8. Noëlla Brunelle (1915), Mademoiselle [?] Boucher (1918), Ernestine Morissette (1919), Germaine L'Heureux (1921), Antoinette Paquet (1924), Marie-Anne Dubeau (1927), Fernande Turcotte (1932), Jacqueline Gagnon (1945), Jeannine Beaudoin (1948), Yvonne Gamache (1950).

9. Madeleine Audet (1952), Marguerite Gagné (1954), Huguette Deblois (1957), Michèle Spénard (1960).

très homogène et constitue une masse critique d'information non négligeable pour une étude de mise en valeur patrimoniale.

La première étape de la recherche ethnologique consiste en la réalisation du plan d'enquête. Celui-ci est construit à partir d'une recherche documentaire préliminaire et de la recherche iconographique. Devant l'étendue des thématiques et des sujets, un schéma d'entrevue précis, couvrant tous les aspects de la vie professionnelle et personnelle des institutrices, a été rédigé. Les principaux regroupements thématiques des entrevues sont la formation, l'embauche de l'institutrice, l'enseignement, le matériel utilisé, l'aménagement intérieur, le site et son aménagement extérieur, les événements, les conditions de vie et de travail. En plus du plan d'enquête, des photographies anciennes de l'école ont été utilisées comme stratégie mnémotechnique lors du travail de terrain pour aider à raviver les souvenirs des informatrices afin de préciser leurs propos.

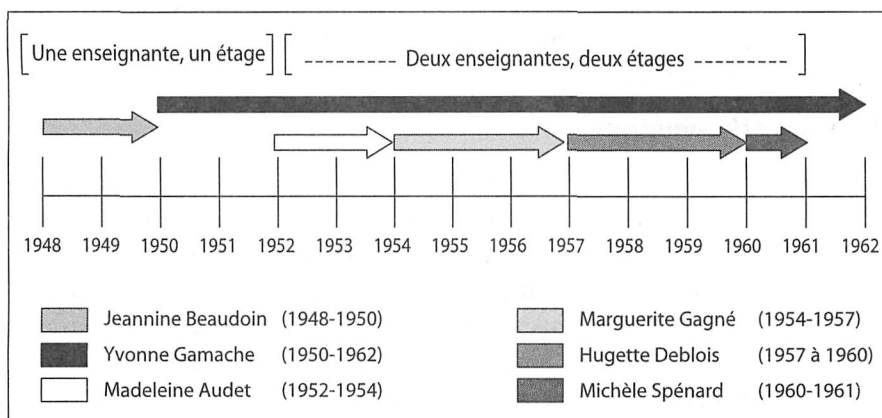


Tableau des périodes d'enseignement à l'école n° 2 du rang Saint-Jacques

Le repérage des anciennes institutrices a été facilité par le fait que le Comité de sauvegarde détenait déjà leurs coordonnées. Les entrevues ont été réalisées du 5 au 13 mars 2003, au domicile des informatrices, soit à Québec et dans la région avoisinante. Au total, environ huit heures trente d'enregistrement ont été consignées et des guides d'écoute ont été rédigés. Les témoignages se concentrent surtout sur la vie quotidienne et le travail d'une institutrice d'école de rang, mais aussi permettent de reconstituer l'aménagement intérieur et extérieur du site. De ce fait, les données touchant au mode de vie de l'école sont davantage mises en relief : on y trouve entre autres des informations sur le déroulement d'une journée type, l'horaire des classes, l'horaire des institutrices après le départ des élèves, les responsabilités des élèves et la participation à de petits travaux et le matériel pédagogique.

La clientèle fréquentant l'école était constituée des enfants provenant principalement des familles d'agriculteurs qui habitaient le rang Saint-Jacques. L'une des informatrices estime que les élèves devaient marcher environ un mille à chaque matin, midi et soir et ce, beau temps, mauvais temps, jusqu'à l'apparition du transport scolaire vers 1960. L'école aurait accueilli entre 30 et 45 élèves annuellement, du moins pendant la période étudiée.



Groupe d'élèves à l'école Saint-Jacques, vers 1950

Source : Collection privée, Jeannine Beaudoin

En outre, les propos des informatrices fournissent des renseignements sur l'évolution de l'aménagement des classes, du mobilier, du vestibule et du mode de chauffage, sans oublier les nombreux travaux successifs d'entretien et de réparation du bâtiment. En ce qui concerne l'aménagement extérieur, on note par exemple que l'emplacement de l'entrée est modifié : il passe d'une entrée frontale à une entrée latérale. Les institutrices nous renseignent également sur le revêtement extérieur de l'école, sur le modèle de fenêtres, sur la présence du clocheton, sur l'état de la cour d'école, sur l'emplacement d'une clôture, sur l'approvisionnement en eau du puits remplacé progressivement par le réseau municipal d'aqueduc. Bref, les témoignages des anciennes institutrices permettent de reconstituer assez bien la période de 1948 à 1962, c'est-à-dire l'époque où les principales transformations ont eu lieu. Les relevés comparatifs rendent compte de plusieurs aspects de leur vie personnelle et de leurs expériences d'enseignement dans le contexte péri-urbain de la ville de Québec au milieu du XX^e siècle. De surcroît, le volet ethnologique a révélé des témoignages cruciaux pour combler un vide

documentaire creusé entre le relevé architectural de 1989 (fait lorsque le bâtiment était intact) et les décombres difficiles à reconstruire depuis l'incendie de 2002.

Le cadre de la recherche appliquée conduisant le plus souvent à des aspects concrets, il convient de dégager les volets et les thèmes les mieux documentés de manière à orienter les suites de la recherche. Pour répondre au mandat initial, des recommandations ont été formulées quant à la recherche documentaire, la recherche iconographique et la recherche de sources figurées et d'artefacts. En effet, l'étude ethnohistorique ne pouvait se conclure sans un retour sur les résultats qui intègrent des données de sources diverses. En ce sens, l'objectivité de la démarche repose également sur le croisement des sources orales, iconographiques et historiques. Du point de vue ethnologique, il a été suggéré de poursuivre les entrevues sur deux plans : d'une part, une enquête *in situ* avec les anciennes institutrices pourrait s'avérer pertinente et, d'autre part, des entrevues complémentaires pourraient être menées auprès d'anciens élèves, inspecteurs scolaires, gens originaires du rang ou anciens employés de la commission scolaire, dans le but de fournir d'autres points de vue sur le mode de vie à l'école. Comme type d'intervention, la restauration du bâtiment à des fins muséales a été prise en compte tenu de l'excellente documentation et des particularités architecturales de l'école, dont la présence encore visible du clocheton qui constitue une caractéristique plus unique. Dans cet ordre d'idées, il a été proposé que la rénovation de l'école Saint-Jacques suive les plans de la troisième école érigée puisque la période la mieux documentée est celle de 1915-1962. Enfin, les recommandations pour la mise en valeur ont pris la forme des activités suivantes : 1) Présentation d'une exposition photographique itinérante dans le Réseau des bibliothèques de Québec ; 2) Mise sur pied d'activités pédagogiques ou d'ateliers éducatifs dans les écoles primaires de la région ; 3) Installation d'une plaque commémorative sur le bâtiment ; 4) Intégration de l'école à un circuit touristique (piste cyclable) par la mise sur pied d'un centre d'interprétation de l'enseignement en milieu rural.

Les suites de l'expérience et les retombées

Contrairement à la plupart des travaux universitaires, au premier cycle du moins, la démarche ne s'est pas conclue par la remise du rapport final à l'organisme mandataire. En effet, l'expérience connaît des suites qui sont des retombées directes de l'étude ethnohistorique. Il n'est pas inutile d'en rappeler ici la chronologie pour mieux situer les enjeux de la démarche ethnologique.

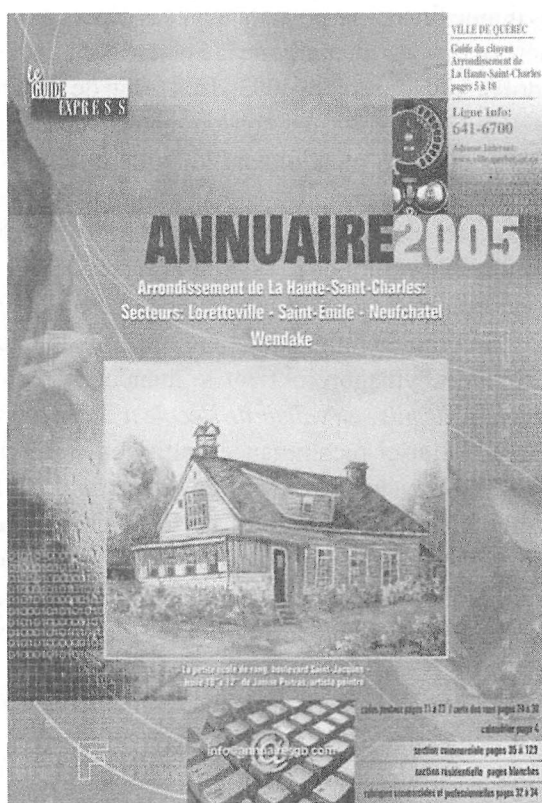
Après sa présentation aux membres du comité de sauvegarde lors d'une rencontre organisée à cet effet, le rapport-synthèse devient en quelque sorte

un document de référence pour faire valoir le projet de restauration auprès d'instances institutionnelles et politiques. C'est ainsi qu'à la suite de la réception de cette étude ethnohistorique mettant en relief le potentiel de mise en valeur de l'école de rang, le Comité de sauvegarde s'engage dans diverses actions et démarches politiques. L'étude devient un levier majeur pour justifier et entreprendre des actions concrètes de diffusion et de recherche de financement. Si les auteurs ne participent pas directement à ces démarches, elles sont cependant régulièrement sollicitées pour présenter les résultats de leur étude et, par le fait même, tenues indirectement au courant de toutes ces retombées. La première action du Comité de sauvegarde est le changement de sa dénomination pour Société de mise en valeur de l'école de rang de Québec, le 7 octobre 2003. Cette incorporation lui permet de faire le recrutement de membres, mais ce nouveau statut lui donne surtout accès à des programmes d'aide financière pour soutenir ses démarches. Nous sommes parmi les premières à devenir membres de la Société dont l'adhésion annuelle est fixée à cinq dollars. En décembre 2003, dans le but de recueillir des fonds, la Société adhère à la Coopérative des consommateurs de Lorette¹⁰ pour que les ristournes des clients qui mentionnent le numéro de la Société lors de leurs achats lui soient remises une fois l'an. À l'automne 2003, subventionnée par le Centre local de développement de Québec (CLD) et la Caisse populaire du Moulin des Mères (Québec), la Société fait appel à une firme professionnelle pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un projet de mise en valeur de l'école de rang. Après le processus habituel d'appel de soumissions, l'Agence Pythagore obtient le mandat et remet un *Rapport d'étude sur le potentiel de mise en valeur de l'école n° 2 du rang Saint-Jacques* le 16 janvier 2004. Celui-ci recommande entre autres de créer un centre d'interprétation de l'enseignement primaire en milieu rural, d'offrir un service de location d'équipement de plein air et de loisir en partenariat avec les organismes du milieu et de fabriquer ou de vendre sur place des produits promotionnels. Le dépôt de ce rapport donne lieu à une conférence de presse le 2 mars 2004 à laquelle nous avons participé en tant que membres de la Société.

D'autres travaux de recherche et de diffusion sont menés. À l'hiver 2004, Patric Quirion, un étudiant du premier cycle en ethnologie à l'Université Laval, entreprend d'étudier la faisabilité technique et architecturale de restauration du site actuel dans le cadre d'un cours sur l'architecture et le patrimoine. Ses conclusions vont plutôt dans le sens d'une reconstruction du bâtiment vu l'état des décombres. Deux autres rapports, soit celui de Patrice LaRochelle, architecte de la firme LaRochelle Peirola architecture inc. et

10. Il s'agit en fait des marchés d'alimentation Coop IGA de Loretteville et de Duberger à Québec.

celui de Richard Pleau, professeur à l'école d'architecture de l'Université Laval, considèrent la possibilité de restaurer le bâtiment pour qu'il reprenne son aspect original, et ce malgré l'incendie. De plus, un article sur l'histoire de l'école de rang est rédigé par l'historien Sylvain Lizotte pour la section sur les histoires régionales du site Internet de la Chaire Fernand-Dumont sur la culture à l'Institut national de recherche scientifique (INRS)¹¹. La Société de mise en valeur poursuit ses démarches et, en mai 2004, elle nous invite, en tant que spécialistes du patrimoine, à présenter les résultats de notre étude et le potentiel ethnologique du projet lors d'une conférence de presse organisée par le Centre de formation professionnelle de Neufchâtel. Cette conférence visait à présenter un projet alliant « La formation professionnelle et le patrimoine ». L'exemple de la mise en valeur de l'école n° 2 du rang Saint-Jacques est choisi par le Centre pour démontrer l'intérêt du projet de formation



**Page couverture de l'Annuaire 2005,
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles**
Source : *Les Annuaires G.B., Beauport, Québec*

11. Sylvain Lizotte, « L'école n° 2 de Québec, un témoin menacé de la vie rurale d'autrefois », 2005, à paraître.

reliant patrimoine et pratique du métier. L'expérience est reçue avec beaucoup d'enthousiasme. En juin 2004, deux membres de la Société sont invités à présenter une causerie sur le mode de vie à l'école de rang au milieu du XX^e siècle. Cette rencontre fait suite à une semaine thématique sur « La vie en 1904 » organisée en avril 2004 à l'école primaire l'Escabelle (quartier Neufchâtel de Québec) où enseignants et élèves étaient conviés à vivre une journée à la manière d'autrefois. En août 2004, un sondage SOM mesure l'opinion de la population quant à la mise en valeur de l'école. « Plus de 250 000 adultes francophones de la ville de Québec (61%) estiment qu'il est important (très ou assez) de restaurer et de mettre en valeur la dernière école de rang de la ville de Québec¹² ». Le président de la Société contacte aussi l'artiste Janine Poitras qui réalise une huile sur toile (10 pouces sur 12) de l'école, intitulée *La petite école de rang, boulevard Saint-Jacques*. L'œuvre est proposée pour illustrer la couverture de l'*Annuaire 2005 : Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, secteurs Loretteville – Saint-Émile – Neufchâtel – Wendake*.

Au chapitre des actions politiques, en avril 2005, la Société fait parvenir à la Ville de Québec une lettre accompagnée d'une pétition de plus de 2500 signatures priant le Conseil de l'Arrondissement des Rivières et la Ville de Québec de s'allier à la Société pour s'engager financièrement afin d'acquérir, de restaurer et de mettre en valeur l'école. L'intégrité du site n'étant toujours pas assurée depuis l'incendie¹³, il devient urgent d'agir. La Ville accuse réception de cet envoi le 27 avril 2005 et convoque la Société à une rencontre avec le maire Jean-Paul Lallier et deux conseillers municipaux. Ces derniers se montrent peu ouverts à la restauration de l'école sur son site d'origine. Ils font savoir clairement à la Société que la Ville ne peut prendre en charge le projet, mais les représentants municipaux offrent tout de même de récupérer les documents significatifs et de commémorer la présence de ce lieu d'enseignement, notamment dans le Parc Chauveau situé non loin de l'école. Lors de la campagne électorale municipale à l'automne 2005, le président tente aussi de faire connaître la Société de mise en valeur de l'école de rang de Québec. À l'occasion du débat « L'avenir de la culture à Québec : les candidats se prononcent », organisé dans le cadre de la série *Participe présent* au Musée de la civilisation de Québec, Henri-Claude Frédette s'adresse aux candidats à la mairie de Québec afin d'obtenir un engagement au sujet de

12. SOM recherche et sondage, *Importance perçue pour la restauration et la mise en valeur de la dernière école de rang de Québec*, édition août 2004.

13. Au printemps 2005, le propriétaire du bâtiment reçoit une lettre de la Ville de Québec dans laquelle on lui demande de barricader convenablement le bâtiment pour des raisons de sécurité. La Commission de l'urbanisme lui donne ensuite un délai. À l'automne 2005, il est question d'un échange de terrain entre la Ville et le propriétaire, plus ou moins enclin à céder le site sans dédommagement.

l'école de rang de Québec. En réponse, il obtient une rencontre avec Claude Larose, chef du Renouveau municipal de Québec, à laquelle une de nous l'accompagne. Ce candidat propose entre autres de réaliser le projet dans le cadre d'un chantier urbain avec des jeunes pour en diminuer les coûts et d'établir un partenariat avec la Commission scolaire de Neufchâtel. Claude Larose ne sera pas élu.

En parallèle, le président de la Société de mise en valeur mène plusieurs autres démarches. Il amorce une collaboration avec l'Union des citoyens des Deux-Rivières (UCDR) qui travaille à l'aménagement d'une promenade verte de plus de quatre kilomètres dans le quartier de l'école. L'UCDR propose de commémorer la présence de l'école dans le quartier sur la promenade à aménager. Certains membres de l'UCDR deviennent membres de la Société de mise en valeur. Le président de l'UCDR fait aussi connaître certains programmes de financement au président de la Société de mise en valeur. À partir de juillet 2005, ce dernier établit aussi des contacts avec la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) pour pouvoir faire appel à une main-d'œuvre spécialisée qui accepterait de travailler bénévolement pour la restauration ou la reconstruction de l'école. Enfin, à l'été 2005, la Société envoie de nombreuses lettres sollicitant des appuis, notamment aux communautés religieuses enseignantes. Le travail de secrétariat de cette tâche est accompli bénévolement par l'une de nous, ce qui constitue une expérience de mise en place d'une campagne de financement.

Jusqu'à présent (avril 2006), les démarches entreprises par la Société n'ont toujours pas mené à la restauration ou à la reconstruction de l'école. Qui plus est, cette option semble être « sur la glace ». Malgré tous les efforts réalisés en ce sens, il est en effet peu probable que le bâtiment soit remis sur pied, à son emplacement d'origine, ce qui n'exclut pas d'autres entreprises de mise en valeur. À la suite d'un repositionnement de ses objectifs, la Société se concentre désormais sur le démembrement de l'école en vue de sa reconstruction partielle pour sa commémoration dans le Parc Chauveau, soit face à son emplacement original. Lors de l'Assemblée générale du 24 janvier 2006, Henri-Claude Frédette ne représente pas sa candidature ; les membres de la Société élisent une nouvelle présidente pour mener cette action à terme. Notons que le projet d'aménagement du Parc Chauveau prévoit la revitalisation de l'arrondissement des Rivières par « des gestes de mise en valeur et des aménagements récréatifs et sportifs sur une période de dix ans¹⁴ ». En intégrant l'école au projet d'aménagement du Parc Chauveau, la Ville de Québec démontre ainsi son intérêt à commémorer l'école n° 2 du

14. Ville de Québec, *Le parc Chauveau. Le plus grand parc de la Ville se fera une beauté*, [en ligne], <http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/information/communiquer/loisirs/2343.shtml>, consulté le 4 avril 2006.

rang Saint-Jacques. Cette initiative permettrait de recycler les parties de la structure sauvées de l'incendie, notamment le clocheton, pour les incorporer à l'architecture du bâtiment d'accueil du Parc. Visant au départ la restauration de l'école sur son lieu d'origine¹⁵, la Société a dû faire des choix et s'ajuster aux décisions des instances politiques. À ce jour, le dossier de l'école de rang de Québec n'est pas clos : les actions restent lentes et difficiles malgré la diversité des efforts et des démarches entreprises. Cependant, grâce à la persévérance des porteurs de ce dossier, divers intervenants semblent s'intéresser davantage au projet d'une mise en valeur. Il est encore trop tôt pour en connaître l'issue.

Une réflexion sur la démarche ethnologique

La chronologie des actions et des retombées en lien avec l'école n° 2 du rang Saint-Jacques laisse nettement entrevoir que l'expérience s'est poursuivie au-delà du contexte initial d'une recherche réalisée dans le cadre d'un cours de premier cycle. Elle pose aussi plusieurs questions, notamment sur le rôle de l'ethnologue et de son engagement vis-à-vis du terrain qu'il étudie ainsi que sur les limites et les enjeux de la recherche appliquée.

Comme dans la plupart des recherches en ethnologie appliquée, l'ethnologue professionnel connaît la date de début de son mandat et, même s'il prévoit un échéancier réaliste, le terme du contrat peut varier pour toutes sortes de raisons, souvent hors de son contrôle. Il connaît les aléas du terrain surtout dans la planification des entrevues et des enquêtes auprès des témoins. Le défi de l'ethnologue professionnel consiste à ménager une frontière entre le mandat proposé et les conditions réelles du terrain, ce qui nécessite un ajustement constant à la réalité. Par ailleurs, l'engagement du chercheur à diverses étapes de l'avancement de la recherche est aussi garante des suites du projet pour lesquelles il peut être à nouveau sollicité à titre contractuel.

Cette étude ethnohistorique nous a donc permis de prendre part à toutes les étapes d'un projet et de faire l'expérience d'un mandat réel de recherche appliquée. Il s'agit là d'un apport non négligeable à la formation au métier d'ethnologue. Malgré les contraintes du calendrier universitaire, la formation reçue dans le cours *Pratiques ethnologiques* a permis non seulement d'atteindre les objectifs, mais également de les dépasser. Depuis la remise du rapport-synthèse, nous sommes restées intimement liées au projet pour lequel nous avons été tantôt informées ou consultées, tantôt invitées ou sollicitées à

15. Pour Henri-Claude Frédette, cet enjeu est primordial et le motive à poursuivre seul ses actions, notamment par la création de la Fondation de l'école de rang de Québec, tributaire de la Fondation communautaire du grand Québec (FCGQ). Ce fonds vise à soutenir prioritairement un projet qui consisterait à restaurer et à mettre en valeur, sur son site d'origine, la dernière école de rang du territoire de la ville de Québec à l'occasion de son 400^e anniversaire en 2008.

collaborer à des actions subséquentes pouvant mener à un autre mandat. Les rencontres et conférences de presse organisées nous ont mises en contact avec divers intervenants du milieu, ce qui nous a également confrontées et sensibilisées aux difficultés matérielles, organisationnelles ou financières inhérentes à la problématique de mise en valeur du patrimoine. Le projet nous a aussi permis de prendre conscience des enjeux culturels et politiques associés aux questions patrimoniales.

Trois ans plus tard, nous voulons faire le point sur une démarche qui a pris des proportions insoupçonnées. Cette expérience soulève plusieurs questionnements et réflexions d'ordre général sur l'engagement de l'ethnologue vis-à-vis de ses sujets d'étude et sur le rôle qu'il est amené à jouer pendant et après la réalisation d'une recherche. Où se situe la frontière entre ses rôles d'ethnologue-chercheur ou de spécialiste-conseiller des questions patrimoniales et ses rôles de sympathisant à une cause ou de bénévole ? Dans le cas présenté ici, nous avons rapidement compris que la limite était mince et difficile à ne pas franchir. Par son approche et sa méthodologie, l'ethnologie favorise ce lien particulier entre le chercheur et son objet d'étude. En effet, l'ethnologue est souvent amené à établir, volontairement ou involontairement, une relation de proximité avec l'objet qui l'intéresse, par l'intermédiaire des témoins qu'il rencontre. Ce rapport lui permet d'entrer en contact, de plonger plus directement dans la réalité de son étude. Or, cette relation particulière peut devenir problématique si l'ethnologue perd de vue les objectifs et les buts de son mandat initial. Il devrait également se donner comme devoir, dès le tout début d'un mandat ou d'un projet de recherche, d'exposer clairement son rôle afin d'éviter de contribuer à la création de fausses attentes, voire même d'illusions quant aux interventions réelles qu'il peut mener. D'autre part, son rôle peut aussi déborder la recherche. Il s'agit là de la définition même du concept de recherche-action qui stipule que le chercheur peut jouer un rôle dans la communauté. Dans un article résumant cette expérience, Jean Simard, alors titulaire du cours *Pratiques ethnologiques*, rétablit la responsabilité de l'ethnologue en ces termes : « La cueillette des savoirs auprès de leur détenteur et leur remise en ordre par le chercheur ne constituent en fait que la moitié de la tâche de l'ethnologue conscient de ses responsabilités sociales et professionnelles. L'autre moitié, d'égale importance, consiste à redonner, mais de façon réorganisée, à leurs propriétaires les savoirs qu'ils nous ont confiés¹⁶ ». Si l'étude ethnohistorique a pu servir, depuis trois ans, de moteur

16. Jean Simard, « Ethnographie et muséographie d'une communauté humaine disparue », dans *Les Cahiers des Dix*, Québec, Éditions Les Dix, 1992, p. 117

pour engager des démarches, elle n'a jamais, pour ainsi dire, mené à une utilisation concrète de son contenu pour la mise en valeur. Dans ce projet, il n'y a pas eu de véritable recherche-action, pas de véritable retour ou réinsertion des savoirs dans la communauté. Cette dernière est en quelque sorte privée d'une partie de son patrimoine. Est-ce à dire que nous n'aurions accompli qu'une moitié du travail ? Sans jamais devenir partisans, engagées dans la promotion du projet, nous avons tout de même établi naturellement une relation de soutien auprès de la Société de mise en valeur de l'école. Certes, l'espoir de pouvoir mettre davantage à contribution cette étude, par l'obtention d'un deuxième mandat de recherche, nous animait, mais nous étions d'abord convaincues du potentiel ethnologique de mise en valeur du projet. Son riche contenu demeure encore inexploité.

En guide de conclusion

Au-delà de l'expérience concrète de recherche appliquée, la réflexion a soulevé des questions épineuses comme celle de l'engagement de l'ethnologue sur le terrain – auprès des informateurs, envers les mandataires, passionnés pour une cause mais soumis aux pouvoirs décisionnels locaux –, ou celle des enjeux et du complexe processus de valorisation des témoins culturels du patrimoine matériel et immatériel. Le projet de mise en valeur de l'école n° 2 du rang Saint-Jacques verra-t-il le jour ? Nouvelle de dernière heure : nous venons d'apprendre que dans la soirée du 14 mai 2006, l'école (ou ce qu'il en restait) a été complètement ravagée par un incendie dont l'origine demeure encore inconnue. Une enquête policière est ouverte...